

Réf: Dossier 305824

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DES NOUVELLES CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan cocody Angré Château, Carrefour  
BATIM, Lot 31, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES NOUVELLES  
CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE »

Objet : Tous travaux de construction ; Rénovation ;  
Conception de Projets ; Etude de projet de construction ;  
Aménagement foncier ; Topographie ; Réalisation de  
Piscine ; prestation de services.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Angré Château, Carrefour  
BATIM, Lot 31, Ilot 06

Dirigeant(s) M ASSIRY KOUAME JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02297 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27585/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

